

Spéléovision'2002

Règlement du concours photo

Le festival Spéléovision organise parallèlement un concours photo. Il se tient du 22 au 25 août 2002 à la Chapelle-en-Vercors. La remise des prix aura lieu pendant la soirée de gala le samedi 24 août.

Inscription

L'inscription est gratuite, ouverte à tous les photographes, de tous pays, professionnels ou amateurs.

Envoyez vos plus beaux tirages, format MAXIMUM 30 x 40 cm CADRE COMPRIS, à la Maison de l'Aventure, 26420 La Chapelle-en-Vercors, tél. 04 75 48 22 38. L'expédition se fait aux risques et périls de l'expéditeur.

Les photos peuvent être collées sur des supports rigides, montées sous cadre (sous-verre en plastique incassable recommandé).

Elles seront récupérées sur place par les candidats le dimanche 25 août à partir de 10 heures à 18 heures. Les photos non récupérées seront gardées 1 mois à la Maison de l'Aventure à la disposition des photographes.

Chaque photo doit comporter collée au dos une **enveloppe fermée** contenant le nom et adresse du ou des photographes, la légende et les informations techniques éventuelles (et notamment les conditions de tirage). Les photos sans précision sur la situation géographique seront éliminées du concours.

Sont admises : les photos argentiques ou numériques, sur support argentique ou numérique sans trucage ni retouche. Les tirages numériques seront attestés sur l'honneur respecter cette caractéristique. Les tirages « uniques » sont envoyés au risque et péril de leurs auteurs.

Le nombre de photos par candidat n'est pas limité, cependant, au cas où il y aurait un trop grand nombre de photos présentées, les organisateurs se réservent le droit de réduire les quantités des photographes les plus prolifiques à 5 œuvres par personne.

Date limite d'inscription

Chaque photographe doit envoyer ses tirages avant le **15 août 2002** à la Maison de l'Aventure accompagnés du formulaire d'inscription.

Au cas où il lui serait impossible d'expédier ses photos (nombreux cadres sous verre notamment), il doit se **pré-inscrire** en nous faisant parvenir avant le

15 août, soit des **tirages papier 9*13** soit un **CD-rom** contenant les images au format TIF ou JPG en résolution suffisante pour en juger et réserver les emplacements, et il s'engage à apporter lui-même les tirages **avant le mercredi 21 août 18 heures** à la salle polyvalente de la Maison de l'Aventure.

Les thèmes :

- Le monde souterrain au sens large
- Le canyonisme

Le jury, les prix :

Un jury composé de photographes professionnels, de journalistes et de spéléologues choisira la meilleure photo toute catégorie spéléo et canyon, ainsi que les 5 meilleures photos qui répondent à ces propositions :

- émouvoir ;
- explorer ;
- comprendre ;
- protéger ;
- promouvoir.

Le jury sera libre de choisir les catégories de son choix, en fonction des œuvres présentées. Il devra commenter son choix. Un seul photographe ne peut recevoir plus de deux prix (et éventuellement le prix du public).

Un prix du public sera organisé avec des bulletins à placer dans une urne par les festivaliers.

Chaque prix sera doté en matériel par les partenaires de Spéléovision.

Le jury est souverain et ses décisions sont sans appel.

Publications

Les photos primées pourront être publiées par le magazine *Spéléo*, partenaire du festival, ou *Spelunca*, ou dans les documents de promotions de Spéléovision, avec l'accord des auteurs et la mention de leur nom. Un exemplaire justificatif de toute parution leur sera expédié.



Le directeur du festival

Luc-Henri FAGE

Spéléovision, Maison de l'Aventure, 26 420 La Chapelle-en-Vercors

Tél. +334 75 48 22 38 - Fax +334 75 48 21 79 - <http://www.speleovision.com>